

LE PIRE ENNEMI DE VOS IMPÔTS

SO ZEN

RENNES - Chartres de Bretagne (35)

Pinel 2018

Rentabilité locative :
de 3,12% à 3,80% *

Moyenne de prix :
De 137 000 € à 208 000 € TTC

Livraison :
4 T 2018



**55, avenue Marceau
75116 Paris
06 50 63 80 23
nrivory@lpei.fr**

Le bien vivre à 7 minutes de Rennes



* Rentabilité locative brute. Informations et photos non contractuelles.

L'investissement en quelques points



- Rennes, 11ème ville de France, agglomération de plus de 425 000 habitants.
- Capitale régionale à 1h30 de Paris avec la nouvelle ligne LGV (depuis juillet 2017).
- Chartres de Bretagne (7300 habitants) est située à 9 km au sud de Rennes, sur l'axe Rennes-Nantes.
- La résidence SO ZEN propose 24 appartements en R+3 et d'une zone de stationnement aérien comprenant 48 emplacements.



Des prestations pensées pour le bien-être et le confort



Ville de la 1ère couronne rennaise, Chartres de Bretagne a su préserver son identité tout en se modernisant et en offrant une grande qualité de services et un environnement privilégié.

Localisée au lieu-dit "Les Peupliers", au sud de Chartres de Bretagne, à 4 mn de l'hyper centre-ville et de la zone commerciale La Croix Aux Potiers, la résidence "SO ZEN" bénéficie d'un environnement verdoyant le long de la Seiche, au coeur du poumon vert de la commune.

SO ZEN profite d'un accès direct au maillage de sentiers et chemins pédestres, aux liaisons cyclables, aux parcours de la Seiche, au parc de loisirs et à l'ensemble des infrastructures scolaires, commerciales et sportives de la commune.

La résidence SO ZEN, aux teintes claires et chaleureuses et à l'écriture contemporaine, propose 24 appartements desservis par un ascenseur.

Un soin particulier a été apporté à l'agencement des appartements afin de créer de véritables lieux de vie. Ils disposent de surfaces agréables à vivre et se prolongent tous sur un balcon ou une terrasse.

Adresse du programme :

ZAC Les Portes de la Seiche
Ilôt 2B.
35131 Chartres de Bretagne



Le promoteur



La société a été la première de son secteur à s'introduire au Premier Marché de la Bourse de Paris en 2000.

Le groupe a développé son activité en Régions tout en consolidant ses parts de marché en Île-de-France. Aujourd'hui, Kaufman & Broad est implanté à Paris, Annecy, Bayonne, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Toulon, Toulouse et Lille.

Votre agence :

LE PIRE ENNEMI
DE VOS IMPÔTS

55, avenue Marceau 75116 Paris

06 50 63 80 23 - nrivory@lpei.fr

Le gestionnaire



En vingt ans, Citya Immobilier est devenue la première entreprise indépendante d'administration de biens et de gestion en France, au service de près d'un million de clients : propriétaires investisseurs, copropriétaires, vendeurs, acquéreurs et locataires.

Citya gère aujourd'hui plus de 480 000 biens en copropriété. Bien implantée sur le territoire national, Citya compte 155 agences réparties dans 115 villes françaises.

Les 4 métiers de Citya :

- la location (15%)
- la transaction (11%)
- la gérance (35%)
- le syndic. (39%)

AVERTISSEMENT IMPORTANT : Izimmo s'engage à mettre en œuvre les moyens propres à permettre à l'acquéreur de réaliser son objectif mais ne peut toutefois garantir la part de risque que comporte tout placement ou investissement immobilier, tenant notamment aux contraintes et délais de réalisation de l'ouvrage, à la modification de l'environnement juridique et/ou fiscal de l'opération ainsi qu'à l'évolution du marché immobilier. A ce titre, une perte en capital ne peut être exclue. Les simulations et projections de rentabilité de l'investissement présentées n'ont donc pas de caractère contractuel mais constituent de simples éléments d'informations en fonction des éléments disponibles au jour de l'étude. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Assurez-vous toujours que vos capacités actuelles et futures de financement vous permettent de faire face au remboursement de vos emprunts en cas de défaillance ou de carence de votre locataire. * Dans le cadre du dispositif fiscal présenté nous rappelons que le non-respect des engagements de location liés à l'investissement entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.